

Ces remarques émanent d'hommes d'affaires ayant réussi dans leur industrie. Voici une autre lettre provenant du président d'une société d'électronique. Je cite:

Nous estimons que le coût d'une autre institution gouvernementale constituerait une dépense supplémentaire importante pour le peuple canadien déjà surchargé.

Cela renforce ce que j'ai dit tout à l'heure. J'ai ensuite une lettre d'un fabricant de congélateurs. Il est intéressant de noter que 80 p. 100 des congélateurs fabriqués au Canada le sont dans un rayon de 20 milles de Guelph (Ont.). Je viens donc de la région des congélateurs. Je cite:

...cela a un fort relent de contrôle étatique à venir. La concurrence réussit magnifiquement à mettre sur le marché des produits de meilleure qualité. Elle s'efforce continuellement de fournir une production mieux dimensionnée, de meilleure apparence, d'une contenance améliorée, de fonctionnellement plus perfectionné et de meilleurs produits canadiens.

Ma première et principale objection à l'établissement de ce nouveau conseil est d'ordre financier. Le Canada vit déjà au-dessus de ses moyens. On ne devrait établir aucun nouveau conseil ou nouvelle commission. Le gouvernement doit réduire ses dépenses partout où c'est possible; il doit réduire son personnel et, partout où c'est possible, renoncer aux engagements qu'il n'aurait jamais dû prendre.

Nous devons garder à l'esprit que ces lettres proviennent d'hommes d'affaires prospères. Prêtons l'oreille à ce que dit l'homme de la rue, le manufacturier, celui qui doit toucher des revenus pour payer de l'impôt. Prêtons l'oreille à ce que ces gens disent sans nous enfermer dans une tour d'ivoire comme ceux qui rêvent d'établir de nouveaux conseils, de nouveaux organismes et Dieu sait quoi encore. Pensons à ceux qui tentent d'assurer la croissance du Canada et qui produisent ces dollars destinés à payer les salaires des fonctionnaires. Il est temps que nous les écoutions. Je continue la lecture de la lettre:

Il est probable que nous adoptions bientôt le système décimal, ce qui apportera nombre de changements. N'essayons pas d'en faire trop vite. Nous avons actuellement des normes de sécurité pour le matériel électrique, pour le matériel utilisé pour le gaz, etc. Nous en avons pour la qualité des aliments, pour l'inspection de la viande, l'inspection des aliments. Il y a des normes destinées à empêcher la propagation des maladies, des normes pour les produits pharmaceutiques. Je ne pense pas que pour le moment nous ayons besoin d'autres normes. Ce qu'il faudrait faire, ce serait de porter remède à d'autres problèmes bien plus graves, et bien plus importants au Canada.

Je suis entièrement convaincu que toutes les autres normes nécessaires pour le progrès et le commerce international peuvent être établies par les organismes qui existent déjà et que nous n'avons pas besoin de créer un conseil supérieur pour s'en occuper.

[M. Hales.]

L'Association canadienne de normalisation, qui fonctionne depuis de nombreuses années avec efficacité, a écrit à la plupart des députés pour leur signaler que le bill n'est pas dans les meilleurs intérêts du public en ce qui concerne les initiatives dans le domaine des normes au Canada.

L'Association canadienne des marchands de bois expose ses raisons de croire qu'un conseil de ce genre n'est pas nécessaire en ce moment. L'amendement du député de Gander-Twillingate (M. Lundrigan) est excellent. Il propose le renvoi du bill à six mois. Si nous l'acceptons, nous entendrions les points de vue de nombreux autres manufacturiers, j'en suis sûr, qui déclareraient qu'un tel conseil n'est pas nécessaire en ce moment. Je vais me prononcer pour l'amendement, et j'ose espérer que le gouvernement songe sérieusement à remanier complètement le bill ou à rencontrer les représentants de l'Association canadienne de normalisation, telle qu'elle existe, en vue d'étudier toute la question et de ne pas essayer de faire franchir au bill toutes les étapes contre la volonté d'un très grand nombre de Canadiens, semble-t-il.

● (3.30 p.m.)

A ces quelques observations, j'ajouterai tout simplement un paragraphe tiré d'une lettre de la Chambre de commerce canadienne. Une fois de plus, je tiens à souligner la grande valeur de la Chambre de commerce canadienne et sa situation idéale pour recueillir des renseignements, des idées et des initiatives de ceux qui sont dans le commerce et l'industrie. Celles-ci savent ce qui se passe et sont beaucoup mieux renseignées à cet égard que le gouvernement ou les gens assis dans leurs tours d'ivoire qui conçoivent ces idées. Je cite maintenant le paragraphe:

Notre conseil exécutif recommande que le gouvernement n'établisse pas le Conseil canadien des normes actuellement projeté mais qu'au lieu de cela il nomme un organisme de coordination volontaire composé de membres des industries primaires et secondaires, des industries de répartition et de services, d'associations de consommateurs, d'enseignants, des gouvernement fédéral, provinciaux et municipaux, pour travailler de concert avec les organismes de normes existants en vue de protéger le consommateur et d'aider le fabricant dans les domaines de normalisation que le gouvernement estime essentiels.

Pour conclure et à en juger par les lettres et les renseignements que j'ai reçus, la mesure à l'étude ne semble pas s'imposer à l'heure actuelle et je ne m'explique pas pourquoi le gouvernement l'a présentée. Bien des choses pressent davantage au Canada aujourd'hui. Nous n'avons pas d'argent pour